

Communiqués de février 2025

1er février:

Les chrétiens se disent frères, les musulmans s'appellent frères, entre eux.

Mais au-delà de ces cadres religieux, dans la plus stricte laïcité, tous les hommes sont frères. La Fraternité est inscrite dans la constitution française, elle l'est aussi (depuis bien plus longtemps) sur le fronton de nos mairies.

C'est la raison pour laquelle cette journée internationale a été instaurée par l'ONU en décembre 2020, le 4 février de chaque année (pardonnez-nous ce jour de décalage...)

Je cite Antonio Guterres, alors secrétaire général de l'ONU :

« Nous devons nous unir pour protéger et faire respecter les droits humains, lutter contre les discours haineux et l'extrémisme violent et résister face à ceux qui exploitent la peur. »

Le Comité de Pilotage du projet « Hospitalité Saint Joseph » s'est donné pour but de faire vivre ce lieu (je cite la charte fondatrice) avec toute personne démunie, en précarité ou en exil et toute personne qui en est solidaire.

Vous êtes cordialement invités

à la Fête de la fraternité, à GRANDE-SYNTHE.

5 février 2025.

Eglise Saint-Joseph, de 11 h à 16 h.

avec repas de midi par la cuisine de rue (gratuit).

REJOIGNEZ-NOUS POUR FÊTER LA

Fête de la fraternité

Eglise Saint Joseph

MERCREDI 5 FEVRIER 2025

Rendez vous entre 11h et 16h

Au programme:
Cuisine de rue
Crêpes
Jeux
Echange autour de la fraternité

14 Rue Hubert Lyautey, 59760 Grande-Synthe
Bus: C2, C4 Arrêt Allende

Contact : Sandra : sandra.bulsteel@secours-catholique.org

ENSEMBLE. CONSTRUIRE UN MONDE JUSTE ET FRATERNEL
Secours Catholique Caritas France

mission oûrière

Service de la PASTORALE DES MIGRANTS Diocèse de Lille

SALAM Nord/Pas-de-Calais

Hospitalité Saint Joseph Eglise Saint-Joseph

3 février:

convoi : 7 fourgons de CRS, un de la PAF, une voiture de la Police Nationale, une voiture de 3 interprètes, l'équipe de nettoyage.

Quai de la Meuse :

2 périmètres de sécurité sont établis, le HRO ne voit rien...

29 personnes et 3 tentes déplacées

1 tente saisie

les couvertures et les affaires restent sous le pont.

Les gens se réinstallent quand la police part Quai de la Gironde

Quai de la Gironde et Pont Mollien :

un périmètre de sécurité est établi

1 personne déplacée,

une tente saisie

Marck :

un périmètre de sécurité est établi

8 tentes saisies dont une avec une autre tente à l'intérieur.

Stade Courgain est :

8 personnes déplacées

1 tente saisie, une autre vidée et saisie

5 février:

convoi : 7 fourgons de CRS, une voiture d'interprètes, deux fourgons de nettoyage (un grand et un petit)

Quai de la Meuse / Pont Faidherbe :

28 personnes se déplacent d'elles-mêmes

les Forces de l'Ordre sont restées 2 secondes Pont Faidherbe et vont vers le Quai de la Meuse.

Un policier pousse des affaires avec son pied.

2 tentes sont vidées puis saisies et des affaires sont saisies.

sous le Pont Mollien :

deux personnes présentes partent d'elles-mêmes,

une personne est expulsée de sa tente ; ils l'ont fait sortir pour lui prendre sa tente, elle n'a pas pu la récupérer

encore une personne sortie de sa tente, qu'ils lui prennent

au moins 2 tentes et une bâche saisies.

les CRS ont mis leur caque.

BMX

Stade Courgain est :

2 tentes saisies

Marck

rue de Judée :

un périmètre de sécurité est établi : aucune vue sur ce qui se passe à l'intérieur.

au moins une tente et une bâche saisie.

7 février:

Mises à l'abri pour la nuit (pour grand froid) ouvertes à partir d'hier soir (jeudi 6)

à Calais, jusqu'à lundi matin (info Utopia)

à Dunkerque, jusqu'à jeudi matin prochain (13 février) - info Croix Rouge.

Démantèlements à Calais cet après-midi (infos HRO) :

convoi : 13 fourgons de nettoyage, la PAF, une voiture avec deux interprètes, deux fourgons de nettoyage.

présence de boucliers et de LBD.

Quais et ponts :

5 tentes saisies en tout (vidées avant ka saisie)

personne sous le Pont Faidherbe

Stade Courgain est et BMX.

un périmètre de sécurité est établi

4 tentes saisies

contrôle d'identité pour le HRO

Marck :

il n'y a ni personnes ni tentes.

rue de Judée :

un périmètre de sécurité est établi

un photographe est empêché de passer, pas le HRO qui était arrivé avant.

9 février: deux morts de plus

Aujourd'hui encore, la frontière tue.

Cet après-midi, au moins deux personnes sont décédées : deux corps d'homme ont été trouvés, l'un sur la plage à Berck, l'autre un peu plus tard dans l'eau proche du même lieu. Il s'agirait de personnes décédées alors qu'elles tentaient de rejoindre une embarcation.

Demain soir (10/02), à 18h30 au Parc Richelieu à Calais, aura lieu une commémoration, en souvenir des personnes décédées et en solidarité avec les proches des victimes de la frontière.

Mardi soir (11/02), à 18h30 devant le Kursaal sur la digue de Malo les Bains, aura lieu une commémoration, en souvenir des personnes décédées et en solidarité avec les proches des victimes de la frontière.

ce rendez vous est un espace auto-organisé, chacun-e est libre d'exprimer sa colère et sa tristesse comme il ou elle le souhaite, que ce soit au travers de prise de parole, de messages, ou de toute autre initiative et démonstration en respect des souhaits des proches des victimes.

10 février:

La mise à l'abri pour grand froid

à Calais, elle a été prolongée d'une nuit jusqu'à demain matin,
à Dunkerque, on a entendu dire que 60 personnes avaient été refusées hier soir faute de place. Le Womens Center a donc appelé l'AFEJL. Ils leur ont dit qu'il n'y aurait pas de place pour tous les hommes ce soir : priorité aux familles...

Victoire au Tribunal :

Nous apprenons ce matin par la PSM que les exilés requérants ont gagné contre la mairie de Calais le contentieux à propos de l'expulsion sous les ponts :
la mairie avait déposé une requête en référé pour obtenir l'expulsion des ponts Faidherbe et Mollien et du Quai de la Gironde, en Centre Ville.
Des exilés étaient requérants, les associations ne pouvaient que les soutenir, ce que nous avons fait.

L'audience a eu lieu le 3 février.

Nous avons appris ce matin la décision du tribunal :

La mairie n'a pas le droit d'expulser.

Elle a deux semaines pour faire appel.

Démantèlements cet après-midi à Calais (infos HRO):

Convoi : la Police Nationale, la voiture des interprètes, une équipe de nettoyage.

Centre Ville :

6 tentes et des affaires saisies sous le Pont Mollien.

Le HRO perd le convoi et ne le retrouve pas...

12 février:

La mise à l'abri pour la nuit :

une nuit a été rajoutée à Calais : celle du 10 au 11 février puis plus rien à ce jour.

La période d'ouverture à Dunkerque (du 6 au 13 au matin) a été prolongée jusqu'au matin du 18 février.

Démantèlements de cet après-midi à Calais (infos HRO) :

convoi : 7 fourgons de CRS, la PAF, la voiture des interprètes, deux fourgons de nettoyage.

Centre ville :

un périmètre de sécurité est établi,
une trentaine de personnes déplacées,
des gens fouillés et deux arrestations,
3 tentes saisies

pont Mollien : 28 personnes déplacées.

stade Courgain est :

un périmètre de sécurité est établi,
3 tentes et une bâche saisies

Marck :

8 personnes déplacées

2 tentes saisies,

un policier confond la présence illégale dans un lieu privé (occupation illicite de terrain d'autrui) et la présence illégale en France (le séjour irrégulier).

rue de Judée :

un périmètre de sécurité est établi,
le HRO est escorté dehors par 3 CRS dont un avec une matraque.
3 personnes déplacées d'elles-mêmes avec 2 tentes;
Pas de saisies.
Un CRS dit " c'est pas la mission qu'on préfère".

13 février:

Les évacuations ont lieu les lundis, mercredis et vendredis...

ET POURTANT, ce matin :

Au camp de la sortie 44, vraie évacuation avec mise en bus de 50 personnes environ.
Direction du CAES de Croisilles.
Un peu après 10 h il ne restait que 3 personnes sur le site...

14 février:

Convoi :

7 fourgons de CRS, une voiture de la Police Nationale, 2 fourgons de la PAF, la voiture des interprètes, 2 fourgons de nettoyage (dont un grand)

Centre Ville :

7 personnes déplacées

pont Faidherbe et Quai de la Meuse : passage du convoi mais il n'y avait personne,
pont Faidherbe : 1 tente saisie

Stade Courgain est :

un périmètre de sécurité est établi,
personne sur le site,
5 tentes (dont une vidée) et 2 bâches saisies,

Marck :

un périmètre de sécurité est établi,
1 tente saisie,
discussion entre le HRO et les CRS parce que deux personnes ont le droit de passer le périmètre et pas eux :
"parce qu'ils font partie d'une association", dit un policier,
"un barrage filtrant est interdit par la loi", répond le membre du HRO

rue de Judée :

un périmètre de sécurité est établi,
le HRO est escorté jusqu'à la route,

l'évacuation semble terminée, mais le convoi est au camp de la sortie 44.

un périmètre de sécurité est établi,
12 personnes déplacées,
2 tentes et 2 bâches saisies,
2 arrestations

la situation est tendue entre les exilés et la police, mais les interprètes ne sont plus là...

17 février:

Convoi : 12 fourgons et un gros camion de CRS, une voiture de la Police Nationale, 2 fourgons de la PAF, la voiture avec deux interprètes (qui disent être 4), 2 fourgons de nettoyage.

Centre Ville :

24 personnes se déplacent d'elles-mêmes.
La police repart sans rien.

Stade du Courgain est :

un périmètre de sécurité est établi, le HRO est escorté dehors.
20 personnes déplacées dont deux femmes.

passage éclair à Marck.

rue de Judée :

6 personnes déplacées
Le convoi repart tout de suite .
Le HRO entend un policier dire "inutile" et l'équipe de nettoyage repart sans rien.
Ils voient un interprète s'essuyer les pieds sur un matelas.

19 février:

convoi : 7 fourgons de CRS, un de la Police Nationale, un de la PAF, la voiture des interprètes (trois), deux fourgons de nettoyage (un grand et un petit)

Centre Ville (Pont Mollien, Pont Faidherbe, Quai de la Meuse) :

un périmètre de sécurité est établi.
3 personnes se déplacent d'elles-mêmes
Une tente saisie Pont Mollien.
Recherche de matériel avec l'aide d'une échelle sous un pont, cela semble (sur la vidéo du HRO) des vêtements, en tout cas bien trop peu volumineux pour une tente ou une bâche.

BMX et Stade Courgain est :

un périmètre de sécurité est établi, de chaque côté du site.
une tente et trois bâches saisies.
une grosse cabane est détruite : c'est l'abri d'une personne handicapée (sur la photo du HRO on voit son fauteuil)

rue de Judée :

2 tentes saisies
2 arrestations

20 février:

L'évacuation n'a concerné, apparemment, que la zone TOTAL.

Présence de la Police dès 8 h du matin du côté de Total et le long de la route d'Auchan au lieu de distribution.

Au moins 8 fourgons de CRS, un fourgon et une voiture de la Police Nationale.

Deux policiers portent des LBD.

Présence de deux personnes de la Brigade de Répression du Banditisme.

Un tractopelle et une grosse benne.

La police annonce une mise à l'abri, effectivement il y a un bus de l'AFEJI depuis environ 8 h 30 à Total.

Un autre lui succède vers 9 h 20.

Présence d'un huissier.

Au moins 3 arrestations.

Les barbelés sont remplacés à Total par une entreprise.

Un périmètre de sécurité est établi.

Contrôle d'identité pour le HRO.

50 personnes se sont déplacées d'elles-mêmes, dont 2 mineurs.

Au moins 30 personnes attendent à l'entrée du site Total pour se réinstaller.

21 février:

convoi: 3 fourgons, un camion et trois voitures banalisées de la Police Nationale, la voiture des interprètes, 2 fourgons de nettoyage

Centre Ville :

une quarantaine de personnes se déplacent d'elles-mêmes **quai de la Meuse**,

2 bâches saisies

et 26 personnes au **Pont Mollien**,

une tente déplacée

3 tentes saisies, puis 4 autres.

La règle "les tentes ramassées sont celles qui sont abandonnées" n'est pas respectée : le HRO entend des gens crier "Please my friend, I just want to sleep". Une autre personne dit : "C'est ma tente qu'ils sont en train de prendre"...

Les gens se réinstallent tout de suite et rallument des feux.

BMX et stade Courgain :

un périmètre de sécurité est établi. Le HRO est escorté dehors.

une tente et 2 bâches saisies.

rue de Judée :

un périmètre de sécurité est établi.

5 personnes déplacées, accompagnées par les interprètes.

1 tente saisie

4 personnes se réinstallent derrière les policiers.

L'information passe qu'il n'y aura pas de CRS lundi.

Est-ce qu'ils veulent dire qu'il n'y aura pas de démantèlements ?... On verra...

24 février:

démantèlements d'hier (lundi 24) après-midi.

une constatation inquiétante : pour la 2e fois de suite la règle : "les tentes ramassées sont celles qui sont abandonnées" n'a pas été respectée :
une personne vide sa tente quai de la Meuse, elle est immédiatement saisie

convoi : 3 fourgons et une voiture et 3 autres véhicules de la Police Nationale, 3 fourgons de la PAF, une voiture d'interprètes, 2 fourgons de nettoyage.
Comme annoncé vendredi, il n'y a pas de CRS, cela ne change rien...

Centre ville :

pont de la batellerie :

4 tentes saisies

en même temps : pont Faidherbe

toutes les tentes sont vidées

une bâche saisie

en même temps quai de la Meuse

une tente vidée et saisie ainsi qu'une couverture de survie et une autre tente

une personne vide sa tente quai de la Meuse, elle est immédiatement saisie

un périmètre de sécurité est établi pont Mollien

2 tentes vidées (par un policier !) et saisies

BMX :

un périmètre de sécurité est établi

les policiers entrent au stade du Courgain par derrière, vident une cabane mais reviennent sans rien

rue de Judée :

un périmètre de sécurité est établi : impossible au HRO de voir ce qui se passe.

2 arrestations

26 février:

convoi : 2 mini vans, 2 voitures et un camion de la Police Nationale, la voiture des interprètes, 2 gros fourgons de nettoyage

centre Ville :

Quai de la Meuse :

4 personnes déplacées

7 personnes se déplacent d'elles-mêmes

2 tentes saisies (après avoir été vidées)

Pont Faidherbe : 1 tente saisie

Quai de la Gironde :

1 tente saisie et une vidée puis saisie.

Pont Mollien :

au moins 15 personnes avec le HRO pont Mollien.

un gilet de sauvetage et 2 tentes saisies : deux agents de nettoyage se font la courte échelle pour les prendre sous le tablier du pont.

passage à BMX où il n'y avait personne.

passage rue de Judée.

retour au BMX :

un périmètre de sécurité est établi, le HRO est escorté dehors.

7 personnes se déplacent d'elles-mêmes,

3 tentes et 2 bâches saisies.

28 février:

convoi : 8 fourgons de CRS, une voiture de la Police Nationale, 2 fourgons de la PAF, la voiture des interprètes, deux véhicules de nettoyage (un fourgon et une benne).

présence de la BAC.

centre ville :

50 personnes se déplacent d'elles-mêmes Quai de la Meuse et Quai de la Gironde,

12 tentes déplacées Quai de la Gironde, puis 2 personnes avec leurs sacs,

5 personnes déplacées et une tente saisie Pont Faidherbe,

les CRS comptent les gens du Quai de la Meuse au Pont Mollien

des personnes se déplacent d'elles-mêmes avec les tentes sous le Pont Mollien, puis 14 personnes sont déplacées.

un périmètre de sécurité est établi.

4 personnes sont retenues sur le pont et finalement pas arrêtées.

un homme en béquilles est expulsé, une tente et une couverture de survie sont saisies.

une personne arrive à récupérer sa tente auprès de la police et de l'équipe de nettoyage.

Ensuite tout le monde se réinstalle.

rue de Judée :

pas de saisie.

BMX et stade Courgain :

10 personnes déplacées

pas de saisie.